



Sula Bula

Organise 3 stages de danse :

- * 1 stage “Contemporain”**
- * 1 stage “Street-talons” Adultes**
- * 1 stage “Street dance” Ados**

Avec Marie-Lou RENON



Le dimanche 21 janvier 2018

*Grand studio du lycée Pierre Mendès France
17 Boulevard Arago
85 000 LA ROCHE SUR YON*

Formée par des professeurs et chorégraphes réputés comme la cie Cobosmika, hofesh shechter, Yanis marshall, laly ayguade, Corinne Lanselle..., Marie-Lou à également participé à plusieurs projets avec Mickaël Le mer.

Elle crée son style dans le Mouvement fluide, entre danse urbaine et danse contemporaine, et exprime la force à travers la douceur. Aujourd'hui membre de la compagnie Souldance, elle exerce en Espagne.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez cocher le ou les cours que vous prenez :

- cours de 11h à 12h30** : Contemporain (à partir de 12 ans)
 cours de 12h45 à 14h15 : « Street-Talons » Adultes (à partir de 18 ans)
 cours de 15h à 16h30 : « Street Dance » Ados (à partir de 10 ans)

TARIFS POUR 1 COURS :
15 € pour les adhérents
18 € pour les non adhérents
REDUCTION DE 5€ SI VOUS PRENEZ 2 COURS !!!

Règlement **par chèque** à l'ordre de Sula Bula **en espèce** pendant les cours de Karen.
A retourner après l'avoir complété avec le règlement **avant le lundi 15 janvier 2018** à l'adresse suivante:

Lénaïc THEAULT
19 Le Puyrajoux
85190 VENANSAULT

Pour tous renseignements : 06.22.51.02.95 ou 06.26.99.68.16 ou sur le site www.sulabula.com

NOM :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél* :
Email* :
Age :

Nombre de places limité à 30

Je soussignéverse à ce jour la somme de € et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage.

Lesignature (des parents si enfant mineur) :

***Merci de renseigner obligatoirement votre numéro de téléphone ou votre adresse mail afin que nous puissions vous prévenir en cas d'annulation.**

REGLEMENT INTERIEUR

Le stage est ouvert aux professionnels et aux amateurs.
La responsabilité de Sula Bula ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, causé ou subi par toute personne, y compris les stagiaires et accompagnateurs au cours du stage et des déplacements occasionnés.
Prévoir une assurance personnelle de responsabilité civile pour les personnes non adhérentes à l'association Sula Bula.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effet personnel.
En cas de désistement, tout stage commencé reste intégralement dû.

ASSOCIATION SULA BULA
sulabuladanse@hotmail.com
www.sulabula.com

